



BSS Berufsverband Schweizerischer Still- und Laktationsberaterinnen
ASCL Association suisse des consultant·es en lactation et allaitement maternel
ASCA Associazione svizzera consulenti per l'allattamento e per la lattazione
ASCMT Associazion svizra da cusseglia dras per mammas che tezzan

BSS-Webinar 2024

Nouvelles recommandations suisses pour l'alimentation d'un nouveau-né sain à la maternité



28 novembre 2024

Temps de formation continue

14.00 – 16.00 Uhr

Exigences techniques

Le webinaire se déroulera via l'outil « zoom ». Vous n'avez pas besoin de votre propre compte Zoom. Pour participer, le lien d'invitation sera envoyé par e-mail la semaine du webinaire (vérifiez toujours votre dossier spam).

Vous avez besoin d'une connexion Internet stable, d'un PC, d'un ordinateur portable, d'une tablette ou d'un téléphone portable avec une caméra, un microphone et un haut-parleur intégrés.

IBLCE Reg. Nr. 32413CH



Contenus / thèmes Intervenantes

La présentation couvre les points suivants :

- Le contenu suit

Conférencier

Dr Céline Fischer-Fumeaux

PhD, Dr.Med-PD-MER

Conseil consultatif pour la promotion de l'allaitement maternel en Suisse

Nombre de participants

30

Sous réserve de modifications!

Frais de participation

Memres actifs / passifs BSS CHF 60.—

Non-membres 80 FRANCS SUISSES

Modalités de paiement

La facture avec les informations pertinentes sera envoyée par e-mail.

Vérifiez toujours les dossiers de spam.

Inscription

En ligne sur www.e-log.ch

L'inscription sera confirmée automatiquement par e-mail dès réception. Toujours vérifier le dossier des spams.

La BSS se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre de participants est insuffisant.

Délai d'inscription

23 novembre 2024

Annulations

Les annulations pour cause de maladie, d'accident ou d'autres circonstances graves doivent être envoyées par écrit au secrétariat, accompagnées d'un certificat médical ou d'une autre attestation.

En cas d'absence non excusée, le montant total sera facturé.

Langue du séminaire

français

CERP's / points e-log

Cette formation continue donne 2 à points CERP et points e-log labellisés BSS.

La confirmation de participation, y compris l'indication des CERP effectifs, sera envoyée aux participants par e-mail après le paiement de la facture et la participation à la formation continue.

Toujours vérifier les dossiers de courrier indésirable.

Matériel

Veillez préparer du matériel d'écriture.

Bureau ASCL / BSS

ASCL Association professionnelle des
consultantes en lactation suisses

Rue de la Gare7B

CH-6210 Sursee

Téléphone +41 41 926 07 83

office@stillen.ch

www.stillen.ch